

YCE partners.  **croix-rouge insertion**
FONDÉ PAR LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Prix pour l'insertion

Inventer et soutenir l'avenir de l'insertion.

première édition

Ouverture des candidatures
8/07-2/10



Appel à projets

/ Prix pour l'insertion.

Inventer et soutenir l'avenir de l'insertion.

8/07/2020

Sommaire

1. Pourquoi un Prix pour l'insertion ?.....	3
2. Pour qui ?	4
3. Catégories, sujets et récompenses.	5
4. Étapes et calendrier.	6
5. Critères de sélection.....	8
6. Un mot sur les organisateurs.	9

1. Pourquoi un Prix pour l'insertion ?

Au lendemain du confinement, le contexte économique est sombre. En 2020, le gouvernement prévoit plusieurs milliers de destructions d'emplois et un taux de chômage supérieur à 10%. Le secteur de l'insertion (IAE) n'est pas épargné¹ : avec une perte moyenne estimée à 27% du chiffre d'affaires dans les seules entreprises d'insertion (EI) et l'intérim d'insertion (ETTI), ce sont au bas mot 20.000 parcours d'insertion qui sont menacés².

Or en parcours d'insertion, on trouve des personnes qui rencontrent de graves difficultés sociales et professionnelles :

- 80% ont un niveau de qualification inférieur au bac
- 40% sont bénéficiaires des minima sociaux
- 20% vivent dans un quartier prioritaire
- 20% ont des problèmes de santé (en particulier d'addiction ou de dépression)

En outre un quart de ces personnes ont moins de 26 ans³.

En temps de crise, ces personnes sont les premières touchées.

C'est pourquoi YCE partners et Croix-Rouge insertion s'engagent pour soutenir les projets qui permettront d'éviter la rupture et la diminution des parcours d'insertion, mais aussi la baisse du nombre de sorties en emploi.

Le secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE) en quelques chiffres.

Les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE), c'est :

- **Entre 3700 et 3800 entités** : entreprises d'insertion (EI), entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI), associations intermédiaires (AI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI)
- **132.000 bénéficiaires très éloignés de l'emploi** en parcours d'insertion (2016)
- Des résultats encourageants : **36% de sorties en emploi** et 19% d'entrée en formation ou dans une autre SIAE en 2017
- **Un outil de cohésion économique et sociale** : aussi bien dans les territoires ruraux (où elles sont parfois l'un des rares employeurs) que dans les quartiers prioritaires (avec les régies de quartier, notamment)

¹ « Étude de l'impact du Covid-19 sur les entreprises d'insertion et perspectives de relance du secteur », EY, juin 2020.

² C'est sans compter les pertes non mesurées des associations intermédiaires (AI), ateliers et chantiers d'insertion (ACI), qui emploient 80% des effectifs en insertion.

³ **Rapport de la Cour des Comptes**, « L'insertion des chômeurs par l'activité économique », 2019.

2. Pour qui ?

YCE partners et Croix-Rouge insertion lancent en 2020 la première édition de leur prix afin de soutenir et accompagner les meilleurs projets au service de l'insertion des personnes les plus éloignées de l'emploi.

Vous êtes :

- Une **structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE)** :
 - Entreprise d'insertion (EI)
 - Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)
 - Association intermédiaire (AI)
 - Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)
- Une **structure de l'économie sociale et solidaire** (entreprise sociale, association, ONG...) qui ne relève pas administrativement du secteur de l'insertion par l'activité économique (IAE)
- Une entreprise de la **tech** ou du **numérique** qui souhaite s'engager
- **Étudiant/jeune diplômé, salarié, retraité, sans emploi...** : ce qui compte, c'est que vous ayez une bonne idée !

Vous avez un projet né avant, pendant ou après la crise du Covid, qui pourrait :

- **Renforcer la viabilité des structures d'insertion** et leur capacité à résister aux crises futures par la **coopération**, le **rapprochement** et la **mutualisation** entre les acteurs. Par exemple :
 - Un modèle de partenariat innovant entre SIAE et/ou avec des acteurs extérieurs (entreprises classiques ou sociales et associations, collectivités territoriales, établissements publics...) que vous auriez mis (ou êtes en phase de mettre) en place
 - Une solution de partage des ressources humaines et/ou matérielles

- **Renforcer la capacité des structures d'insertion à insérer leurs salariés dans l'emploi durable** par une nouvelle offre adaptée au contexte et aux besoins du marché. Par exemple :
 - De nouvelles modalités d'accompagnement des salariés (sur tout type de frein à l'emploi ou certains...)
 - De nouvelles activités économiques

Vous êtes une SIAE ou un acteur de l'ESS et vous menez un projet qui poursuit un de ces deux objectifs à l'échelle de votre structure ? Si vous pensez, avec un peu de recul, que ce projet pourrait profiter à d'autres acteurs par essaimage, nous attendons aussi votre candidature.

3. Catégories, sujets et récompenses.

1. Catégories.

Le prix récompensera **un projet dans chacune des deux catégories** suivantes :

- **Catégorie 1. Projets matures :**
 - Projets déjà éprouvés qui cherchent à se développer.
 - Pour ceux qui ont déjà testé leur projet sur le terrain et qui ont identifié de nouveaux besoins pour continuer d'avancer.
- **Catégorie 2. Projets émergents⁴ :**
 - Projets au stade de la bonne idée qui demande à être concrétisée.
 - Pour ceux qui ont identifié un problème et entrevoient une solution, sans que tout ne soit encore formalisé, évalué, testé.

⁴ Un projet émergent peut être présenté dans cette catégorie par une structure déjà bien établie.

2. Sujets.

Les candidats, quelle que soit leur catégorie, choisiront **un sujet parmi les deux** décrits plus haut, soit, pour rappel :

- **Sujet 1. Résilience** (« Mode de fonctionnement ») : Renforcer la viabilité des structures d'insertion et leur capacité à résister aux crises futures par la coopération, le rapprochement et la mutualisation entre les acteurs.
- **Sujet 2. Adaptation** (« Offre ») : Renforcer la capacité des structures d'insertion à insérer leurs salariés dans l'emploi durable par une nouvelle offre adaptée au contexte et aux besoins du marché.

3. Récompenses.

- **Financement :**
 - **15.000€** pour le lauréat dans la catégorie **Projets matures**.
 - **5.000€** pour le lauréat dans la catégorie **Projets émergents**.
- **Accompagnement :**
 - Un mentorat offert par YCE partners pour les lauréats dans les deux catégories.
- **Réseau :**
 - Intégration à un réseau d'acteurs reconnus dans le champ de la solidarité et de la protection sociale.

4. Étapes et calendrier.

Le prix se déroulera en **5 étapes** du 8 juillet 2020 à janvier 2021.

1. Inscription et constitution des dossiers : 8 juillet – 2 octobre 2020

- Les candidats s'inscrivent le plus tôt possible en écrivant à **candidats-insertion@yce-partners.fr**. Ils indiquent :
 - Leur identité avec leur nom, prénom et date de naissance (si le projet est porté collectivement, les membres du projet devront choisir un représentant)
 - Leur email
 - Leur code postal et numéro de téléphone
 - Leur catégorie et sujet de compétition
 - Une brève description de leur idée/projet
 - Leur rôle dans le projet qu'ils mènent seuls ou en équipe
 - Et s'ils le souhaitent, la façon dont ils ont eu connaissance du Prix pour l'insertion YCE partners/Croix-Rouge insertion
- Les candidats complètent et envoient leur dossier de candidature jusqu'au **2 octobre 2020, minuit**, à **candidats-insertion@yce-partners.fr**.

2. Présélection des finalistes : 3 – 19 octobre 2020

Le comité de présélection du Prix, composé de représentants d'YCE partners et de Croix-Rouge insertion, retiendra sur dossier les cinq meilleurs projets proposés dans chacune des deux catégories. Les participants en seront informés au plus tard le **lundi 19 octobre 2020**.

3. Préparation de la soirée de sélection et de remise des prix : 20 octobre – 4 novembre 2020

Les 10 finalistes seront invités à :

- Préparer un pitch de 10 minutes pour présenter leur projet devant les deux jurys de sélection (un par catégorie), composés chacun d'un

représentant d'YCE partners, d'un représentant de Croix-Rouge insertion et de trois professionnels issus du monde de l'emploi/formation, de l'insertion et de l'entrepreneuriat

- Envoyer leur support de présentation au plus tard le **lundi 2 novembre 2020** à candidats-insertion@yce-partners.fr (format libre)

4. Soirée de sélection et de remise des prix : 5 novembre 2020

Le **jeudi 5 novembre 2020**, dans les locaux de la Croix-Rouge, les dix finalistes défendront leur projet devant les jurys de sélection et l'assistance au cours d'une soirée qui se déroulera en trois temps :

- Pitch et Q&R catégorie 2
- Pitch et Q&R catégorie 1
- Annonce des lauréats dans les deux catégories

5. Financement et accompagnement : décembre 2020

Les dotations de 15.000€ (catégorie 1) et 5.000€ (catégorie 2) seront versées aux lauréats en décembre 2020 et le mentorat commencera dans la foulée.

Pour toute question écrivez à candidats-insertion@yce-partners.fr

5. Critères de sélection.

Les critères suivants seront pris en compte par les membres du comité de présélection et ceux du jury final pour l'évaluation et la sélection des projets :

- Le besoin collectif auquel répond le projet est bien identifié et quantifié
- La démarche est inclusive et de terrain : elle part des cibles et les inclut activement dans le projet

- Le candidat montre une bonne connaissance du secteur de l'insertion et des actions qui sont déjà menées dans son champ d'action
- L'impact social du projet est décrit ou anticipé
- L'idée ou l'action proposée peut être considérée comme innovante (nouveau besoin, nouvelle démarche, nouveau territoire, nouveau service...)
- Le projet envisage ou a mis en place un modèle économique lui permettant de durer dans le temps
- L'idée ou l'action proposée semble réaliste et réalisable dans les mois à venir
- Si le projet est mené à l'échelle de votre structure, il présente un potentiel d'essaimage

6. Un mot sur les organisateurs.

1. YCE partners

YCE partners est un cabinet de conseil en stratégie opérationnelle expert en **protection sociale** : santé, retraite et emploi.

Pour nous, la protection sociale est un **filet de sécurité**. Notre métier consiste à le renforcer chaque jour. Par conséquent lorsque quelqu'un passe au travers, nous considérons que notre travail est inachevé. C'est pourquoi nous voulons soutenir tous ceux qui s'efforcent de rattraper ou de relever les « oubliés » du système. **Et nous croyons que les acteurs de l'insertion sont de ceux-là.**

- Notre **site**
- Notre page **LinkedIn**

2. Croix-Rouge insertion

Croix-Rouge insertion est une association filiale de la Croix-Rouge française qui, depuis 2011, accompagne vers l'emploi des personnes qui en sont exclues. Plus de 900 salariés s'y mobilisent chaque année pour leur insertion

professionnelle au sein de 25 ateliers et chantiers d'insertion et de 3 entreprises d'insertion.

Nos activités économiques sont variées, et se concentrent principalement autour de la logistique, du réemploi (recycleries et confections upcyclées), des circuits courts alimentaires et des services aux collectivités, associations et entreprises.

- Notre **site**
- Notre page **LinkedIn**